



4584

lionneur d'informer la population européenne que la demande expresse du boucher indigène, laquelle sera comme suit:

- 1) viande de bœuf de bonne qualité: 35 frs le kilo.
- 2) viande de porc de bonne qualité: 25 frs le kilo.

Le boucher indigène me prie de vous rappeler que la première est en vente chaque mercredi, et la seconde tous les vendredis.-

Pour permettre à la population de pouvoir acheter avec certitude et régularité de la viande j'ai fait savoir au boucher qu'il lui appartenait de s'opposer à la vente massive à une seule personne.-

Il est équitable qu'un chacun puisse acquérir sa provision hebdomadaire.-

Il est par ailleurs abusif d'exiger du boucher, chaque semaine, des morceaux de choix; il y aurait un manque de charité à l'endroit d'autres amateurs.-

Ruhengeri, le 16 Juin 1953.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,-
R. GAUPIN.-